

Un problème d'interférence phonologique chez les montréalais d'origine italienne : le cheva

Arie Van Ameringen

La sociolinguistique au Québec

Numéro 6, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800039ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800039ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Van Ameringen, A. (1976). Un problème d'interférence phonologique chez les montréalais d'origine italienne : le cheva. *Cahier de linguistique*, (6), 1–11.
<https://doi.org/10.7202/800039ar>

UN PROBLÈME D'INTERFÉRENCE PHONOLOGIQUE
CHEZ LES MONTRÉALAIS D'ORIGINE ITALIENNE : LE CHEVA¹

INTRODUCTION

Une des approches pour l'étude de l'interférence linguistique chez le bilingue est ce qu'on désigne souvent par le nom de l'analyse des erreurs. Il s'agit d'une approche qui, au lieu de prédire, explique *a posteriori* les erreurs d'interférence à l'aide de descriptions linguistiques. Bien que moins forte que l'analyse *a priori*, elle a l'avantage de tenir compte des erreurs réelles seulement et peut s'utiliser à n'importe quel stade de l'apprentissage d'une langue seconde. De plus, l'analyse *a posteriori* permet de dégager une échelle de difficultés empiriques chez le bilingue. Malgré ces avantages, il y a encore relativement peu de travaux basés sur cette méthode (Schachter, 1974).

Le but de cette étude est de décrire l'utilisation du cheva du français de Montréal par des locuteurs ayant l'italien comme langue maternelle. Nous ferons une analyse des erreurs à partir des données sur le français de Montréal et des données sur la langue italienne.

1. Cet article est une version modifiée d'une présentation faite au 43^e congrès de l'ACFAS tenu à Moncton en mai 1975. La communication avait pour titre : *Le choix du cheva chez les Montréalais d'origine italienne*. Une partie de ce travail a été subventionnée par le Conseil des arts du Canada (n^o S72-1732).

2 la sociolinguistique au Québec

MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DES DONNÉES

Informateurs

Nous avons recueilli environ quatre heures d'enregistrement auprès de dix personnes d'origine italienne. Il s'agit de conversations sous forme d'interview, menées entièrement en français. Les informateurs sont des adultes qui parlent encore l'italien à la maison². Ils viennent de différentes régions de l'Italie. Ainsi nous avons quatre personnes de la région de Potenza, deux personnes des environs de Naples, trois personnes de la province des Abruzzes³ et une personne de Trente (nord de l'Italie). La durée de séjour à Montréal varie de un à vingt ans. Huit des dix informateurs affirment avoir appris le français après des contacts multiples et prolongés avec des Québécois francophones. Il est donc important de souligner ici que nos informateurs ne parlent pas le français comme il est enseigné à l'école.

Le cheva

Le cheva (ou e caduc) est une voyelle centrale neutre. À bien des égards le cheva se comporte différemment en québécois et en français de France. D'abord c'est la voyelle la plus courte du système vocalique du québécois (Boudreault⁴, 1968). De plus, le e caduc est

-
2. Pour plus de renseignements sur les langues utilisées par des locuteurs d'origine italienne de générations différentes, voir p.127, l'article de Di Sciullo *et al.*
 3. L'enregistrement de ces trois locuteurs a été fait lors de l'étude de la compétence sociolinguistique des Italiens de Montréal.
 4. Les observations de Boudreault nous révèlent que le cheva du Parisien est la cinquième voyelle la plus courte, avec une longue moyenne de 7,273 centisecondes ; en québécois, il est de 7,235 centisecondes. Les chiffres en valeur absolue ne sont peut-être pas révélateurs, c'est la position des voyelles dans leurs systèmes vocaliques respectifs qu'il faut retenir.

moins arrondi qu'en certaines autres variétés du français. À Paris il est souvent prononcé [œ] et dans certaines régions du sud de la France il est même [ø]. D'autre part, son effacement dans les monosyllabes, du type *je, me, le*, etc., peut être différent par rapport au français parisien, ainsi que l'a démontré Marc Picard (1974). En français parisien, *je le dis* peut être prononcé [ʒlədi], alors qu'en français de Montréal on a [ʒələdʲi].

Dans des mots polysyllabiques le cheva est souvent absent alors qu'en standard il est facultatif : *là-dedans, chemin, cheveu, debout, retourner*⁵.

Avant d'aborder l'analyse de l'interférence, nous voulons préciser ce que nous considérons comme cheva. Certains auteurs (Morin, 1974 ; Dell, 1970) postulent des chevas sous-jacents pour expliquer des alternances du type :

- (1) *atèler atèle*
lavèrez lavèrions

On remarque que certains de ces chevas n'apparaissent jamais en surface. Bien que cela soit parfaitement justifiable — vu sous l'angle de la phonologie générative —, il n'est pas certain que ces représentations soient acquises comme telles par des bilingues. Chez nos informateurs nous avons compté les réalisations phonétiques qui correspondent à des chevas québécois obligatoires ou facultatifs en surface. Ainsi nous avons relevé des e caducs, des [ø] et des zéros. De plus, les cas où il n'y a pas de [ø] ni de [e] en français de Montréal ont été inclus dans notre analyse. Ces réalisations sont considérées comme interdites.

5. Certains Montréalais font une métathèse du cheva au lieu de l'effacer pour le préfixe *re*. Ainsi on peut avoir *ertourner* au lieu de *rtourner*.

*Réalisations phonétiques du cheva montréalais
chez les francophones d'origine italienne*

		FM		
		OBLIGATOIRE	FACULTATIF	INTERDIT
		ə	ə ~ ø	ø
RÉALISATIONS PHONÉTIQUES	ə	1) 59% (15)	4) 42% (91)	7)* 66% (12)
	ø	2)* 0% (0)	5) 23% (51)	8) -
	e	3)* 41% (10)	6)* 35% (78)	9)* 34% (6)
		100%	100%	100%

Le tableau ci-dessus représente les variations phonétiques du e caduc en pourcentage et en valeur absolue. Les cases contenant un astérisque correspondent à des réalisations non acceptables en français de Montréal.

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux fréquences absolues.

Les cas acceptables en québécois

Nous allons d'abord traiter des cas acceptables en québécois. Les données de la case 1) du tableau correspondent à des chevas

obligatoires en français. On a des exemples soit à l'intérieur du mot, soit dans un groupe de mots⁶.

(2) <i>appart<u>e</u>ment</i>	[apartəmã]
<i>gouv<u>e</u>rnement</i>	[governamã]
<i>pre<u>m</u>ière</i>	[prəmʃer]
<i>ex<u>a</u>ctement</i>	[ɛzaktəmã]
<i>Not<u>r</u>e Dame</i>	[nɔtrə dam]
<i>Pour t<u>e</u> donner</i>	[purte done]
<i>Comme d<u>e</u> même, la</i>	[kɔm də mɛm la]

Ces exemples sont tout à fait conformes à la loi des trois consonnes de Grammont⁷.

L'analyse des contextes où le cheva est facultatif en québécois (case 5) démontre que les informateurs italiens sont capables d'effacer le cheva. Cela n'empêche évidemment pas qu'on retrouve d'une part des e caducs et, d'autre part, des erreurs en [ə] (cases 4, 6).

En regardant les contextes de plus près on observe que le cheva tombe plus facilement lorsqu'il est entouré de deux fricatives ou lorsqu'il y a une fricative ou une liquide à droite ou à gauche du cheva.

-
6. La transcription phonétique est large pour les phénomènes qui ne sont pas pertinents à cette étude. Ainsi les diphtongues qu'on retrouve quelquefois chez nos informateurs ne sont pas notées.
 7. Elle s'énonce comme suit : "La chute du cheva est une règle facultative qui supprime les chevas, indépendamment du contexte, mais soumise à une contrainte phonétique, savoir elle ne doit pas créer de groupes consonantiques de trois consonnes." (cité par Morin, 1974). Dell (1970) a démontré qu'il ne s'agit pas d'une contrainte phonétique, puisqu'on peut avoir des suites de trois consonnes en français (str), mais d'une contrainte dérivationnelle. Ainsi *si je skie* et *si je secoue* seraient dérivés respectivement de /si-ʒə-ski/ et /si-ʒə-səku/. Dans le dernier cas il n'est pas possible d'effacer les chevas des deux syllabes consécutives.

6 la sociolinguistique au Québec

Ainsi on a des exemples du type :

- | | | |
|-----|----------------------------|---------------|
| (3) | <i>je viens</i> | [ʒvjɛ̃] |
| | <i>je suis retourné</i> | [ʃyrturɛ̃] |
| | <i>il se cache</i> | [liskaʃ] |
| | <i>que c'est tu veux</i> | [ksetyvø] |
| | <i>on peut se promener</i> | [õpøsprɔ̃mɛ̃] |
| | <i>tu aimes ça le vin</i> | [tyɛmsalvɛ̃] |
| | <i>le samedi</i> | [lɛsɑ̃di] |

Dans d'autres contextes où le e caduc peut être effacé en québécois il n'y a pas de chute :

- | | | |
|-----|---------------------------|---------------|
| (4) | <i>c'est de la police</i> | [sɛdɛlapɔlis] |
| | <i>pas que tu as ça</i> | [pakɛtasɑ] |
| | <i>m'avait demandé</i> | [mavɛdɛmɑ̃dɛ] |
| | <i>question de coût</i> | [kɛstjɔ̃dɛku] |
| | <i>avec le lait</i> | [avɛklɛ̃lɛ] |

En français de Montréal, il est possible d'avoir *question de coût*⁸. Le e peut toujours s'effacer lorsque la consonne associée est précédée d'une syllabe non saturée⁹.

Les cas non acceptables en français de Montréal

- | | | |
|-----|--------------------------------|---------------------|
| (5) | <i>j'avais le ventre grand</i> | [ʒavɛlavɑ̃trɛ̃grɑ̃] |
| | <i>c'est terrible ça</i> | [sɛtɛriblɛ̃sɑ] |
| | <i>sept langues</i> | [sɛtɛlɑ̃g] |
| | <i>l'autre char</i> | [lotrɛʃɑ̃r] |

Bien que peu nombreux (voir la case 7 du tableau), ces cas présentent des régularités. Il s'agit toujours d'un contexte de fin de mot. Une explication serait l'influence de l'orthographe. Cette hypothèse

8. Il est à noter qu'en italien les séquences [dl], [kt], [dm] et [ɟk] ne sont pas permises (Hall 1970).

9. La terminologie est empruntée à Morin (1974).

est douteuse puisque nos informateurs lisent peu ou pas du tout le français. Un fait plus révélateur est la ressemblance avec des mots apparentés à l'italien. Comparez les exemples du numéro 5 avec les formes italiennes correspondantes :

- | | | |
|-----|------------|---------|
| (6) | [ventrə] | [sette] |
| | [teribile] | [altro] |

Il est donc fort probable que l'influence de l'italien joue un rôle important dans ce phénomène. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Malgré le fait que les informateurs sont capables de reproduire le cheva montréalais, il existe plusieurs cas où le e caduc est remplacé par un [e] non tendu (voir p. 4, tableau, cases 3, 6, 9). Ainsi on a :

- | | | |
|-----|---------------------------|---------------|
| (7) | <i>dangereux</i> | [dãzəø] |
| | <i>semaine de Pâques</i> | [səməndepa.k] |
| | <i>ça fait que</i> | [safəke] |
| | <i>pas ce qu'il pense</i> | [pasəkipãs] |
| | <i>se promener</i> | [sprəmene] |

En outre, nous avons remarqué qu'on peut même avoir une alternance [ə ~ e] chez le même locuteur dans les mêmes contextes. À titre d'exemple, nous retenons les cas suivants :

- | | | |
|-----|------------------------------|---------------------------------|
| (8) | <i>mettons que</i> | [metʃke] |
| | <i>tu penses que</i> | [typãskə] |
| | <i>portrait de Mussolini</i> | [pɔrtre demusolini] |
| | <i>un verre de vin</i> | [ãvərdevẽ] |
| | <i>je pense</i> | [zəpãs] [zəpãs] et même [zɔpãs] |

Pourquoi retrouve-t-on un [e] à la place de [ə] ? Pour comprendre cette substitution il faut faire appel au système vocalique italien. Dans ce système on a [i, e, ε, a, ɔ, o, u] en position accentuée et [i, e, a, o, u] en position inaccentuée (Hall, 1971 ; Saltarelli, 1970). On constate l'absence de voyelles centrales. Il est donc normal de

trouver des [ə] non tendus chez nos informateurs, puisque cette voyelle se rapproche le plus du cheva québécois et qu'elle se trouve parfois en position inaccentuée comme le e caduc en français. Par contre, le cheva se rencontre dans certains dialectes italiens, comme dans la province des Abruzzes (Devoto et Giacomelli, 1972). Cette occurrence est limitée à la voyelle finale inaccentuée du participe passé.

Exemple : *ho comprato*, "j'ai acheté", se prononce, en italien standard [ɔkɔmpɾatɔ], et dans le dialecte des Abruzzes : [ɔkɔmpɾatə]. Bien que nous ayons trois personnes des Abruzzes, toutes font des substitutions de [ə] par un [e] en français.

Nous avons remarqué un contexte particulier où on trouve toujours des [ə] non tendus.

(9) <i>le pays qui donne</i>	[ləpeikidɔn]
<i>pas ce qu'il pense</i>	[pasəkɪpã̃s]
<i>vous comprenez</i>	[vukɔ̃prene]
<i>mois de mai</i>	[mwademə]
<i>je le dirais</i>	[ʒələdirə]
<i>ce sont les premiers</i>	[sasɔ̃ləpremjə]
<i>le dîner</i>	[lədine]
<i>je te dirais</i>	[ʒələdirə]
<i>comment se dit</i>	[kɔmã̃sedi]

Il s'agit d'occurrences où le cheva est suivi par un [ə] ou un [i]. Ce qui nous amène à formuler la règle suivante : tout cheva qui peut être prononcé en français de Montréal est obligatoirement interprété par les Italiens comme un [ə] non tendu lorsqu'il y a dans la syllabe suivante un [ə] ou un [i].

Donc, règle 1 :

$$ə \longrightarrow e / ___ c_1 \left\{ \begin{array}{l} i \\ e \end{array} \right\}$$

Il est fort probable que, chez le débutant, cette substitution soit plus générale, c'est-à-dire que tous les [ə] deviennent des [e] indépendamment du contexte. Toutefois, nous n'avons pas pu confirmer cette hypothèse puisque nos informateurs se débrouillent relativement bien en français. Il est à noter que la substitution du cheva français par une voyelle fermée ou mi-fermée antérieure n'est pas limitée aux langues qui font l'objet de cette étude. Ainsi, dans certains créoles français, on retrouve des e ou i qui correspondent au cheva du français. Le créole seychellois, par exemple, n'a pas de voyelles centrales et on a des exemples du type¹⁰ :

(10) <u>l</u> e ventre	[lə vāt]
<u>l</u> e cou	[li ku]
che <u>v</u> eux	[ʃevø]
d <u>eb</u> out	[dəbu]
che <u>m</u> in	[ʃemē]

Interférence phonologique ou emprunt lexical ?

Occasionnellement l'informateur d'origine italienne peut introduire des mots d'emprunt dans son français et, dans certains cas, il est clair qu'il s'agit de mots italiens.

(11) <i>j'ai fait une demande spéciale</i>	[fatts unə dɔmāda spesjal]
<i>ma fille fait des enregistrements</i>	[ma fij ə afɛr dɛllɛ redzistrasjɔnɛ]
<i>tu veux boire une bouteille de vin</i>	[twa vɔ bɛrɛ un bɔtɛj də vɛ]
<i>ça dépend des goûts de la personne</i>	[dipendɛ də gu də la pɛrsɔn]

10. Ces informations ont été recueillies auprès d'un locuteur venant des îles Seychelles.

Pour d'autres cas il est difficile de dégager l'apport lexical de l'italien. Ainsi le morphème *que* est souvent prononcé [kə] et il peut être considéré comme un emprunt de l'italien ou d'une substitution phonologique du *cheva* par un [ə].

Dans un test préliminaire, nous avons fait traduire, en français, oralement, par un locuteur, une série de phrases italiennes. Ces phrases ont des mots apparentés au français. La version française des mots cibles ne permet pas de savoir s'il s'agit d'interférence lexicale ou phonologique puisqu'on peut aussi bien les expliquer comme des mots d'emprunt de ou des mots français présentant des interférences phonologiques dues à l'italien.

(12) italien	traduction française par le locuteur
[biberon]	[biberɔ̃]
[mɛlone]	[mɛlɔ̃]
[tʃimɛteriɔ]	[simɛtʃɛrɛ]
[venir(ə)]	[venir]

Mais on peut se demander comment sont interprétées les autres voyelles centrales [ɛ] et [ø] par les locuteurs d'origine italienne ? Généralement, le rendement est satisfaisant ; toutefois, lorsqu'il y a "erreur", l'informateur introduit des lexèmes de sa langue maternelle.

(13) <i>il a du feu</i>	[j a di fɛ]
<i>quatre heures</i>	[kwatrɔ ɔrɛ]
<i>tu veux boire</i>	[twa vɔ bɛrɛ]
<i>je peux venir</i>	[pɔ venir]

L'interférence lexicale doit donc être étudiée plus à fond.

Conclusion

Dans leur français, les locuteurs bilingues d'origine italienne peuvent reproduire un *cheva* qui ressemble sensiblement au *cheva* québécois, c'est-à-dire phonétiquement court et non arrondi. Toutefois,

certains comportements du cheva, surtout dans des séquences où l'on compte plusieurs chevas consécutifs dans des syllabes différentes, n'ont pas pu être vérifiés parce que les pronoms clitiques atones ne sont pas bien assimilés. L'introduction d'un cheva non standard peut être attribuable à des mots apparentés à l'italien. On constate que tous les locuteurs font parfois des substitutions du cheva par un [e] non tendu, et dans des contextes où la syllabe suivante a un [e] ou un [i] en français, cette interférence est optimale. Les mots apparentés à l'italien ne permettent pas de séparer avec précision l'interférence lexicale de l'interférence phonologique¹¹.

Arie Van Ameringen
Université du Québec à Montréal

11. Nous remercions Paul Pupier et Henrietta Cedergren de leurs critiques.